



SALAM for Democracy and Human Rights

**Rapport annuel sur l'activité
de SALAM DHR en**

2020

Sommaire

<u>Résumé</u>	1
<u>Expansion géographique</u>	2
<u>Communiqués de presse</u>	3
<u>Rapports</u>	5
<u>Déclarations</u>	11
<u>Évènements</u>	16
<u>Stages</u>	19
<u>Articles d'opinion</u>	20
<u>Concernant l'avenir</u>	21

Résumé

2020 a été une année extraordinairement réussie pour SALAM DHR. Malgré la pandémie mondiale créée par le Covid-19, SALAM DHR s'est adapté rapidement et avec efficacité à un modèle digital où la plupart des activités ont été effectuées à distance. À travers l'année 2020, SALAM DHR a publié 5 communiqués de presse, 9 rapports, 12 déclarations officielles ainsi que 2 articles d'opinion. L'ONG a assisté à une session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et tenu 6 évènements. Nous avons recruté, formé 20 stagiaires, et tenu 20 sessions internes avec un éventail d'experts, qui ont contribué au développement de leurs compétences. SALAM DHR est très fier du travail acharné de son staff et de ses stagiaires dévoués, ainsi que de la croissance observée l'année dernière. L'année 2020 a établi un modèle qui fait en 2021 l'objet d'un développement en cours.

SALAM DHR Activité en Nombre - 2020	
Activité	Nombre
Déclarations officielles publiées	12
Rapports publiés	6
Communiqués de presse publiés	5
Articles d'opinion publiés	2
Évènements tenus	6
Sessions du Conseil des droits de l'homme auxquelles SALAM DHR a assisté	1
Stagiaires recrutés	20
Sessions internes/de formation tenues	20

- SALAM DHR souhaite promouvoir les partenariats. L'ONG est membre du [European Network on Statelessness](#) (Royaume-Uni/Europe); de l'alliance [CIVICUS](#) (Afrique du Sud/ niveau mondial); de la [Coalition mondiale contre la peine de mort](#) (France/ niveau mondial) et prépare au moment de l'écriture de ce rapport, un accord structurel avec le Armed Conflict Location & Event Data Project ([ACLED](#)). En lien avec ses objectifs de recherche et de plaidoyer, SALAM DHR a créé des partenariats avec des dizaines d'organisations, notamment Amnesty International, le Bahrain Forum for Human Rights, le Bahrain Center for Human Rights, le Gulf Institute for Democracy and Human Rights, l'Institute on Statelessness and Inclusion, MENA Rights, l'Organisation Mondiale Contre la Torture et d'autres encore
- SALAM DHR est inscrit dans le [Registre de transparence de l'Union européenne](#) et est ouvert au contrôle public
- SALAM DHR est présent sur les plateformes suivantes: (1) Twitter: [@SALAM_DHR](#) - 4600 abonnés sur le compte anglophone; 2772 sur le compte arabophone [@SalamDHR_AR](#); (2) YouTube: [SALAM DHRS](#) - 1025 abonnés; des chiffres d'audience fluctuants, cependant certains contenus sont aussi parfois diffusés en direct sur certaines plateformes médiatiques du Golfe, parmi lesquelles Al Jazeera; (3) LinkedIn: [Salam DHR](#) - 147 abonnés

Expansion géographique

À travers 2020, SALAM DHR a établi un bureau à Beyrouth au Liban, et est devenu une ONG certifiée en France, avec un personnel basé à Paris. Des groupes de travail ont aussi été établis en Italie et en Irlande, en plus de deux groupes de travail spécialisés à Bruxelles en Belgique ainsi qu'à Genève en Suisse. En 2021, SALAM DHR projette de s'étendre dans les États-Unis et d'y établir un groupe de travail spécialisé à Washington DC. L'ONG a aussi établi des groupes visant à explorer la possibilité d'une expansion vers l'Allemagne et l'Australie.

Communiqués de presse

14 janvier 2020 - Salam DHR a publié les noms de 36 prisonniers bahreïniens ayant été condamnés à mort pour des « crimes politiques », soit pour des actes ne pouvant pas être reconnus d'un point de vue international comme étant de nature criminelle sous le droit international. Au moment de la publication de ce rapport, 5 de ces prisonniers ont été exécutés par le gouvernement de Bahreïn, et 12 d'entre eux sont mis en attente de la ratification par le roi de leurs peines de mort, ou vivent en exil, ayant été jugés de manière injuste et condamnés par contumace. 9 de ces prisonniers tentent d'exercer des voies de recours ou vivent en dehors de Bahreïn tandis que 10 autres parmi eux ont vu leur peine être changée en une condamnation à la prison à perpétuité suivant un appel.

20 mars 2020 – Le directeur de SALAM DHR Jawad Fairouz a publié l'article, « Les apatrides dans le monde, 2020: la déchéance de nationalité » soulignant les pratiques de privation de la citoyenneté à Bahreïn. Environ 990 bahreïniens ont vu leur citoyenneté être révoquée. Proportionnellement, cela a pour équivalent 495 000 américains perdant leur citoyenneté. La pratique de la privation de citoyenneté fait l'objet de larges restrictions du point de vue du droit international; la citoyenneté est considérée être ce que Hannah Arendt avait défini comme « le droit d'avoir des droits », ce qui signifie que de telles libertés et de tels droits, dont certains sont considérés comme étant inaliénables, sont perdus. Cette pratique a aussi des effets adverses sur les familles des victimes ainsi que sur les générations futures.

Jusqu'ici, les actions visant à mettre un terme à ces pratiques ont été limitées; le programme sur l'apatridie du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme n'a pas répondu de manière adéquate à la question des personnes dont la citoyenneté a été révoquée et l'action des ONG s'est limitée à des organisations thématiques. Quelques progrès ont été faits; le gouvernement de Bahreïn a rétabli la citoyenneté de 551 personnes en 2019. Cependant ces individus ne jouissent pas de tous les droits allant d'ordinaire de paire avec la citoyenneté, tels que la liberté de mouvement et le droit de propriété.

29 et 30 mars 2020 – Aux côtés du Gulf Institute for Democracy and Human Rights (GIDHR) basé en Australie et du Bahrain Forum for Human Rights (BFHR) basé au Liban, SALAM DHR a appelé à une action urgente en lien avec les mauvaises conditions sanitaires dans les prisons bahreïniennes ainsi que la nécessité pour le gouvernement de Bahreïn de maintenir les standards de santé publique et de droits humains dans le combat contre l'épidémie de Covid-19 (qui n'était alors pas encore une pandémie mondiale). Grâce à ces actions et aux efforts de beaucoup d'autres, le gouvernement de Bahreïn a reconnu l'existence d'un risque de transmission du Covid-19 dans les prisons bahreïniennes et a libéré plusieurs prisonniers. La vaste majorité des prisonniers politiques de Bahreïn reste cependant incarcérée dans de mauvaises conditions et est exposée à un risque immédiat de contagion. Par ailleurs, le gouvernement de Bahreïn s'est montré lent dans son rapatriement des bahreïniens bloqués à l'étranger durant la première vague de la pandémie.

28 novembre 2020 - SALAM DHR a exposé la question du sportswashing en publiant une lettre ouverte demandant la suspension des courses de Formule 1 à Bahreïn jusqu'à ce que son gouvernement agisse pour mettre fin aux violations des droits humains de longue date. Dans la lettre, SALAM DHR a invité l'ONU à appeler la Formule 1 à suspendre les courses tant que le gouvernement de Bahreïn n'aura pas montré de manière tangible que ses pratiques sont en accord avec les standards minimum en matière de droits humains. La lettre a aussi appelé les Nations unies, l'Organisation de coopération et de développement économique ainsi que l'Organisation internationale du travail à faire pression sur le gouvernement de Bahreïn afin de:

- Libérer tous les prisonniers politiques d'opinion
- Mettre un terme à la pratique de la torture, à la maltraitance ainsi qu'aux restrictions de sur la liberté d'expression
- Fournir des réparations à ceux ayant confrontés à des sanctions arbitraires de la part des autorités bahreïniennes
- Garantir l'indépendance civique de l'association des avocats de Bahreïn

Rapports

La protection et promotion des principes démocratiques et standards de droits humains reconnus d'un point de vue international façonnent les recherches et productions de Salam DHR. L'attention prêtée à de tels standards est centrale dans les documents abordés ci-dessous.

19 février 2020 – SALAM DHR a publié un briefing sur la situation des droits humains à Bahreïn en 2019. Le rapport a établi que la répression étatique à Bahreïn, qui s'était intensifiée en 2011, a continué d'empirer depuis 2016. Il a été noté que malgré quelques concessions faites par le gouvernement de Bahreïn, telles que le rétablissement de la citoyenneté de 551 personnes et la délivrance de condamnations sans incarcération, de telles politiques réformistes sont incomplètes et coexistent avec des mesures répressives. À titre d'exemple, plusieurs condamnations à un emprisonnement à long terme ont été infligées à des prisonniers politiques, le gouvernement a mis un terme au moratoire sur la peine de mort et la torture ainsi que la maltraitance dans des établissements bahreïniens persistent. Ces conclusions ont été partagées avec les députés européens, qui ont plus tard condamné l'absence de réforme en faveur des droits humains à Bahreïn en mars 2021.

3 mai 2020 - À l'occasion de la journée mondiale de liberté de la presse, SALAM DHR a publié le rapport « Bahreïn bâillonne les bouches ». Le rapport a exposé l'absence totale de média indépendant à Bahreïn ainsi que les méthodes employées par le gouvernement du pays dans le but de réprimer la liberté d'expression et de presse. Il a aussi exhorté le gouvernement à accorder aux journalistes étrangers un accès inconditionnel au pays et à amender ses lois et pratiques de manière à créer un environnement favorable à des médias variés et indépendants. Ces informations ont été présentées à des députés des parlements nationaux d'Europe, à des députés européens, ainsi qu'à des membres du Congrès américain, dont les réponses ont indiqué de l'intérêt et des inquiétudes.

27 mai 2020 - SALAM DHR a publié le rapport « Qui est prisonnier d'opinion ? Le Cheikh Ali Salman comme modèle ». Ce rapport a pris le traitement du Cheikh Ali Salman, secrétaire général du parti Al Wafaq comme exemple de la manière dont le système judiciaire bahreïnien traite les dissidents politiques. Il a été indiqué que tandis que la constitution de Bahreïn revendique protéger la liberté d'expression, il existe de nombreuses lois qui contreviennent à ces droits, et qu'une telle législation est régulièrement mobilisée pour cibler des hommes politiques de l'opposition.

Le rapport a recommandé à la communauté internationale d'exhorter le gouvernement de Bahreïn à adhérer au droit international et à travailler à harmoniser sa législation intérieure dans ce but. Il a de plus été rappelé que le gouvernement de Bahreïn devrait abolir toute loi restreignant la liberté d'expression et de presse, libérer tous les prisonniers d'opinion et adopter une politique de dialogue avec l'opposition dans une perspective de partenariat politique.

25 juin 2020 – À l'occasion de la journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, SALAM DHR a publié le rapport « Bahreïn : une récurrence de la torture ». Le rapport a présenté une histoire de la torture par les autorités bahreïniennes depuis les années 1970 et exposé la manière dont les forces de sécurité bahreïniennes continuent de s'impliquer dans des violations des droits humains contrevenant à la fois au droit international et à la constitution de Bahreïn. Ce rapport a aussi établi une liste des méthodes de torture et de maltraitance employées à Bahreïn et contient des informations sur des victimes et tortionnaires connus. Il recommande:

- La mise en œuvre de mesures strictes visant à éliminer la culture d'impunité bénéficiant aux tortionnaires à Bahreïn
- Des démarches judiciaires visant à tenir les tortionnaires responsables de leurs actes

- La mise en place de mécanismes de compensation et de réparation pour les victimes établies de torture, impliquant par exemple l'adoption d'une législation garantissant des réparations ainsi qu'une réhabilitation
- Des réformes majeures visant à garantir l'indépendance du système judiciaire civil
- Une abolition de la législation liée aux jugements de civils dans des tribunaux militaires ainsi qu'une suspension de ces jugements
- La libération des détenus ayant effectué des aveux sous la torture
- Une initiative de Bahreïn visant à rejoindre le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture
- Une mise en œuvre complète par Bahreïn de toutes les recommandations effectuées par la commission indépendante d'enquête de Bahreïn et l'ONU en matière de combat contre la torture

[24 octobre 2020](#) - SALAM DHR a publié « Les Bidounes à Koweït : histoire en un coup d'œil ». Le rapport a souligné les souffrances des Bidounes, une communauté indigène apatride à Koweït. Il a démontré la manière dont leur exclusion de la nationalité koweïtienne les condamne à une vie précaire, d'isolation vis-à-vis de la vie publique et de privation d'accès à des services de base. En tant qu'individus apatrides, ils se voient refuser le « droit d'avoir des droits » et ainsi, leurs droits humains inaliénables.

Le rapport trace les sources de la situation en 1959, lorsque des communautés bédouines ont été confrontées à des obstacles bureaucratiques et des discriminations en demandant la citoyenneté koweïtienne. Dans certains cas, ces communautés n'étaient même pas informées de la nécessité de demander la citoyenneté. Le rapport a établi que les raisons principales expliquant que cette situation n'a pas été résolue incluent :

- Une contestation intra-élite continue contre les Bidounes
- Des narratives conflictuelles reflétant les préjugés sociétaux contre les Bidounes à Koweït

- Des problèmes systématiques et continus en matière d'inscription
- Le fait que le militantisme Bidoune n'a pas encore de réelle influence à Koweït

Le rapport conclut qu'il n'y a pas eu de réel changement dans la politique gouvernementale dans l'optique d'apporter des solutions aux problèmes systémiques touchant les Bidounes à Koweït et qu' le militantisme devra probablement s'intensifier pour que de tels changements aient lieu. Ce rapport a joué un rôle majeur dans la formation de nouveaux réseaux de militants Bidounes dans Koweït ainsi qu'à travers l'Europe et les États-Unis. Ces militants ont pu se rencontrer et établir des stratégies à travers SALAM DHR.

1 novembre 2020 - SALAM DHR a publié « Pays du G20 et crise des droits humains à Bahreïn » dans l'optique d'orienter l'attention des politiques internationales vers une réforme à Bahreïn. Écrit par une stagiaire dont le travail a été fait sous la supervision de SALAM DHR, le rapport a analysé le rôle potentiel que le G20 pourrait avoir dans le cadre d'une tentative d'améliorer la situation démocratique et des droits humains à Bahreïn. Il a été conclu qu'il y a peu de chances que le G20 ait une vision unique sur les droits humains et la démocratie en raison de différences de valeurs et d'interprétations parmi ses pays membres. Par ailleurs, ces pays membres ont un certain intérêt à maintenir le statu quo et il est peu probable qu'ils agissent contre le gouvernement de Bahreïn dans ce domaine.

1er décembre 2020 - SALAM DHR a publié le rapport « Bahreïn: l'instrumentalisation de la pandémie du Covid-19 pour la persécution religieuse ». Le rapport a souligné la répression du gouvernement de Bahreïn en matière de liberté de culte, en particulier contre la communauté bahreïnienne chiite. À travers l'année, des imams chiites ont été sujets à la censure, et les prières de masse, ainsi que les cortèges funèbres ont été interdits sous prétexte d'arrêter la propagation du Covid-19, malgré la tenue d'autres événements tels que les matches de football, sans régulation de la part du gouvernement. Bien que les activités chiites fassent déjà l'objet de restrictions à Bahreïn, le gouvernement a utilisé la pandémie pour étendre ces dernières. Le rapport a mis en avant plusieurs recommandations:

- Le gouvernement de Bahreïn devrait cesser toute persécution sectaire

- De nouvelles lois criminalisant l’empiètement sur les droits religieux devraient être rédigées et promulguées
- Le gouvernement de Bahreïn ne devrait pas interférer dans les services funéraires
- Le gouvernement de Bahreïn devrait accorder aux rapporteurs spéciaux des Nations unies l’accès au pays, dans l’optique d’y évaluer de manière objective les questions sectaires
- Les membres du Conseil des droits humains à Bahreïn devraient soutenir le droit des citoyens chiites d’exercer leur liberté de culte
- Les parties impliquées dans l’empiètement sur les droits religieux devraient être tenues responsables

4 décembre 2020 – SALAM DHR a publié « Bahreïn : la monarchie absolue gagne du terrain ». Le rapport a analysé la relation entre la famille Al Khalifa au pouvoir d’une part, et l’État et la législation de l’autre. Il a conclu que la famille royale est de fait au dessus de la loi dans le royaume de Bahreïn, possédant un pouvoir quasiment absolu. Les ébauches de la constitution actuelle de Bahreïn ont été rédigées de manière unilatérale par le roi de Bahreïn. Les membres de la chambre haute du Parlement sont nommés par le roi et lui sont explicitement loyaux : cette loyauté est privilégiée par-dessus les connaissances ou l’expertise.

Le roi détient aussi une grande influence sur la révocation de citoyenneté à Bahreïn. La révocation de masse de citoyenneté a touché l’opposition bahreïnienne de manière disproportionnée, la décapitant de fait. Le rapport affirme que Bahreïn n’est pas une démocratie légitime car la loyauté à la famille royale sert actuellement de critère décisif visant à déterminer qui peut ou non prétendre à des fonctions politiques. Les plus grands partis d’opposition sont actuellement bannis et des milliers de bahreïniens se sont vu refuser le droit de vote ou de candidater pour des fonctions politiques. Par ailleurs, la censure d’État à Bahreïn est si présente qu’aucune voix alternative à celle de la monarchie ne peut être entendue via les chaînes officielles. Ces informations ont été exposées aux députés

européens et ont été citées par ces derniers dans leur condamnation des violations des droits humains à Bahreïn en mars 2021.

[26 décembre 2020](#) - SALAM DHR a délivré au service européen pour l'action extérieure un briefing détaillé sur la situation des droits humains à Bahreïn en novembre 2020. Nous pouvons en partager une copie sur demande. Le briefing a souligné le fait que malgré les tentatives du gouvernement de Bahreïn de se présenter comme un « pouvoir réformateur » pro-droits humains, son objectif clé est d'empêcher un contrôle international de son historique médiocre en matière de droits humains. Le briefing a attiré l'attention sur les violations des droits humains continuant d'avoir lieu à Bahreïn telles que la maltraitance des prisonniers d'opinion, la révocation de citoyenneté et le harcèlement d'avocats et de militants pour les droits humains.

En lien avec ces observations, SALAM DHR a invité le service européen pour l'action extérieure à faire pression sur le gouvernement de Bahreïn afin de :

- Libérer les prisonniers politiques et commuer tous les dossiers impliquant la peine de mort
- Mettre un terme au harcèlement des membres de l'association des avocats de Bahreïn, y compris les actions en justice contre des avocats pour des motifs politiques
- Prendre des engagements publics, transparents dans le but de répondre aux inquiétudes d'organes conventionnels et de produire les changements nécessaires à la législation bahreïnienne de sorte à ce qu'elle soit en accord avec ces organes
- Engager un dialogue ouvert avec des organes indépendants de défense des droits humains et apporter une réponse positive, quantitative à au moins une lettre des procédures spéciales.
- Développer des mécanismes institutionnels dans le but de rétablir la citoyenneté des bahreïnien(ne)s qui ont vu la leur être retirée

- Impliquer des groupes indépendants de défense des droits humains dans le développement des droits humains à Bahreïn

À compter d'avril 2021, le gouvernement de Bahreïn a libéré, sous la pression de la communauté internationale, entre 60 et 70 prisonniers, dont des prisonniers d'opinion.

Déclarations

30 janvier 2020 - SALAM DHR a publié la déclaration « Koweït: agir de manière concrète pour mettre un terme à la souffrance des Bidounes apatrides ». La déclaration a affirmé qu'à travers les 30 dernières années, le gouvernement de Koweït a effectué de manière répétée et systématique des violations des droits de sa communauté apatride, dont la population est estimée être entre 90000 et 100000. Salam DHR; le Rights Realization Centre; le Gulf Institute for Democracy and Human Rights, ainsi qu'un réseau informel de militants et d'universitaires, ont exhorté le gouvernement de Koweït à sérieusement agir afin de promouvoir et protéger le droit à la citoyenneté à Koweït. Ayant consulté la déclaration via Twitter, de nombreux résidents apatrides du Koweït ont exprimé leur gratitude en réaction au soutien à leur communauté en difficulté.

9 February 2020 - SALAM DHR a appelé le gouvernement de Bahreïn à « respecter la liberté d'expression et permettre la réouverture du blog « Jerish years » du chercheur Jassim Hussain ». Hussain avait été arrêté le 28 janvier pour des accusations de « publication d'informations fausses » et de « mauvais usage » des réseaux sociaux. Il a été libéré sous caution le 4 février 2020. La déclaration a indiqué que Hussain est un chercheur actif avec plusieurs publications, et que sa détention, ainsi que la fermeture de son blog constituent des violations flagrantes des droits humains et constitutionnels, mais aussi des traités internationaux signés par Bahreïn. SALAM DHR a exhorté le gouvernement de Bahreïn à permettre à Hussain de poursuivre ses activités sur Instagram sans restrictions ou conditions.

9 mars 2020 – Trois organisations bahreïniennes: SALAM DHR, le Gulf Institute for Democracy and Human Rights ainsi que le Bahrain Forum for Human Rights ont appelé les autorités bahreïniennes à prendre des mesures afin de protéger les détenus dans le contexte

de la propagation du Covid-19, conformément à l'ensemble de règles pour la protection des détenus Nelson Mandela. Les organisations ont insisté sur la nécessité pour le gouvernement de Bahreïn de prendre des mesures exceptionnelles afin de prévenir la propagation du virus dans les prisons, et notamment de libérer autant de détenus non-violents que possible.

17 avril 2020 - SALAM DHR a appelé les organismes des droits humains, notamment la Croix-Rouge Internationale, à examiner les conditions d'emprisonnement à Bahreïn. Les frères Mohammed et Ali Fakhrawi ont été utilisés comme exemples de torture systématique lors de détentions à Bahreïn. Les frères Fakhrawi ont été actifs dans les affaires publiques pour la première fois en 2004 et ont depuis été ciblés de manière récurrente par les autorités bahreïniennes. Ils ont été arrêtés en 2015 et ont été l'objet de torture et de maltraitance depuis. À travers leur emprisonnement, ils ont été privés des droits humains les plus basiques, et SALAM DHR a par conséquent appelé les organisations internationales des droits humains à faire pression sur les autorités bahreïniennes pour pouvoir examiner les conditions d'emprisonnement dans les prisons bahreïniennes.

18 avril 2020 – 67 ONG arabes et internationales, dont SALAM DHR, ont exhorté le gouvernement de Bahreïn à répondre à la demande du Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU de libérer les prisonniers catégorisés comme étant à risque s'ils venaient à être contaminés par le Covid-19. Il a été affirmé que les détenus ont appelé les autorités bahreïniennes à effectuer des actions positives.

3 juin 2020 – A l'occasion de la journée mondiale du vélo de l'ONU, SALAM DHR a attiré l'attention sur l'historique de sportswashing de Bahreïn concernant ses violations des droits humains et a appelé l'Union Cycliste Internationale à se tenir à sa responsabilité de respecter les droits humains en empêchant le cyclisme d'être utilisé par le gouvernement de Bahreïn dans le but de blanchir ses violations. Le gouvernement de Bahreïn a utilisé les événements sportifs de manière continue dans le but de dissimuler ses pratiques

autoritaires et son utilisation de la torture. SALAM DHR a ainsi invité Team McLaren Bahrain à ne pas fermer les yeux sur de telles pratiques. Par ailleurs, SALAM DHR a défendu l'idée selon laquelle les violations des droits humains commises par le gouvernement de Bahreïn impliquent que Team McLaren Bahrain se trouve en désaccord avec le code d'éthique de l'Union Cycliste Internationale.

4 juillet 2020 - SALAM DHR a publié la déclaration « Bahreïn: les avocats ne jouissent pas d'une indépendance suffisante... et la loi ne protège pas leur profession ». La déclaration a souligné la fréquence avec laquelle les avocats sont confrontés à des restrictions, sont menacés et font l'objet d'actions en justice en représailles pour avoir défendu des défenseurs des droits humains ou des dissidents politiques. Un exemple de cela est le cas d'Abdullah Al Shamlawi, qui a souligné l'aspect liberticide de la législation bahreïnienne.

La loi de 1980 sur le barreau bahreïnien et son amendement ne protègent pas de manière adéquate la profession juridique. Bien qu'il y ait eu des promesses à propos d'une nouvelle loi sur le barreau, cette dernière a stagné au Parlement et sa forme actuelle contient de nombreux éléments incohérents vis-à-vis des principes de l'ONU sur l'indépendance du système judiciaire. SALAM DHR a souligné l'idée selon laquelle les avocats ainsi que leurs associations doivent avoir une pleine indépendance, conformément aux principes adoptés à l'ONU en 1990. Ceci a aidé à établir la position amicale de SALAM DHR vis-à-vis des avocats bahreïniens ayant été persécutés par le gouvernement de Bahreïn, ainsi que sa volonté de leur fournir un espace pour se rencontrer et collaborer.

7 Juillet 2020 - SALAM DHR a loué l'adoption par le Royaume-Uni de sanctions de type Magnitski contre les pays commettant des violations des droits humains. L'organisation a cependant ajouté que de telles sanctions ne seront efficaces que si elles sont appliquées de manière équitable contre des États irrespectueux des droits humains tels que Bahreïn. SALAM DHR a invité le gouvernement britannique à démontrer son attachement aux droits humains en étendant les régulations à des personnalités bahreïniennes responsables de violations flagrantes des droits humains détenant des actifs au Royaume-Uni ou désirant s'y

rendre. Les responsables bahreïniens ayant mené des opérations pour l'agence de sécurité nationale ne devraient pas être exclus de telles sanctions. s

20 juillet 2020 – Trois organisations de défense des droits humains, dont SALAM DHR, ont accueilli positivement la déclaration du Haut-Commissaire aux droits humains condamnant l'utilisation arbitraire de la condamnation à la peine de mort contre Muhammad Ramadan et Hussein Moosa, qui ont été torturés afin d'en obtenir des aveux. SALAM DHR, le Bahrain Forum for Human Rights, ainsi que le Gulf Institute for Democracy and Human Rights ont exhorté le gouvernement de Bahreïn à remplir ses obligations en prévenant tout acte de torture et de maltraitance. Les organisations mentionnées plus haut ont aussi invité les autorités bahreïniennes à mettre un terme à tout projet de mettre en œuvre les peines de mort de Ramadan et Moosa ainsi qu'à garantir que leur jugement s'effectue conformément aux standards internationaux. Les défauts de procédure établie dans chacun des deux cas ont été examinés.

22 juillet 2020 - SALAM DHR a organisé, en coordination avec le bureau de Beyrouth du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits humains, un webinaire portant sur les « procédures spéciales des organes des droits humains de l'ONU ». 45 défenseurs des droits humains à travers le monde ont assisté à l'évènement. SALAM DHR a reçu Serina Hammoud du Haut-Commissariat aux droits humains, et cette dernière a effectué une présentation des fonctions et démarches des organes des droits humains des Nations unies. Hammous a insisté sur le fait que la mission du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits humains est de promouvoir et protéger les droits humains à travers le monde via des rapporteurs spéciaux nommés. Cependant, elle a aussi affirmé que le Haut-Commissariat aux droits humains nécessite des informations claires, à jour, non-partisanes et qu'il dépend de la liberté de mouvement et de l'accès ou non aux informations et objets pertinents. Ce dernier ne peut forcer un gouvernement national à l'accueillir et ses recommandations et ses recommandations ne sont juridiquement pas contraignantes. Le pouvoir du Haut-Commissariat aux droits humains provient du fait qu'il accorde de la crédibilité aux

militants des droits humains à travers le monde, ce qui peut créer une pression internationale sur les États.

20 novembre 2020 - SALAM DHR a publié une déclaration conjointe avec le Bahrain Center for Human Rights, intitulée « Les enfants de Bahreïn sont victimes d'un futur incertain ». La déclaration a indiqué que tandis que Bahreïn a ratifié la convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, l'État continue d'arrêter des enfants pour des accusations d'ordre politique. La déclaration a de plus indiqué que les enfants sont utilisés comme éléments de marchandage dans le cadre d'actes d'extorsion et de représailles à Bahreïn. Beaucoup d'enfants sont issus de milieux modestes, et sont souvent contraints de travailler pour soutenir leurs familles, ce qui implique l'absence d'éducation d'un point de vue scolaire, ainsi que la reproduction d'un cycle de pauvreté. La déclaration a énuméré plusieurs recommandations pour le gouvernement de Bahreïn:

- Libérer immédiatement et sans conditions les détenus enfants
- Harmoniser la législation pénale de manière à la rendre conforme à l'article 3 de la loi bahreïnienne sur les enfants
- Mettre un terme au ciblage d'enfants et leur permettre de terminer leurs études
- Affirmer l'engagement de Bahreïn vis-à-vis de ses obligations en lien avec la convention relative aux droits de l'enfant
- Accorder la nationalité bahreïnienne à tout enfant bahreïnien dont la nationalité a été retirée ou pas encore accordée
- Garantir l'accès des enfants à la protection sociale, de sorte à ce qu'ils reçoivent une aide sociale adaptée

9 décembre 2020 - SALAM DHR et le Bahrain Center for Human Rights ont effectué une déclaration conjointe intitulée « De Paris à Manama: la déclaration universelle des droits de l'homme, la constitution des droits et des libertés ». SALAM DHR et le Bahrain Center for Human Rights ont noté que Bahreïn n'a pas mis en œuvre la déclaration universelle des

droits de l'homme, et que des violations sérieuses des droits humains se poursuivent. Les organisations ont appelé le gouvernement de Bahreïn à :

- Démontrer un attachement vis-à-vis des principes de la déclaration universelle des droits de l'homme, de ses engagements et traités internationaux, en particulier ceux ayant été ratifiés
- Harmoniser la législation intérieure de manière à ce qu'elle soit en accord avec les accords internationaux et les mettre en œuvre d'une manière tangible et sérieuse
- Adopter un partenariat communautaire dans la promotion des droits humains et suivre une telle approche dans l'observation et l'évaluation de la situation nationale en matière de droits humains

Évènements

20 février 2020 - SALAM DHR, Latitude Law and Consonant ont tenu un évènement pédagogique sur l'approche à suivre dans le but de demander l'asile au Royaume-Uni en tant que citoyen d'un pays du Golfe. Latitude Law est un cabinet juridique basé à Manchester spécialisé dans le droit relatif à l'immigration. Latitude Law a potentiellement la plus grande équipe du nord de l'Angleterre spécialisée dans le droit relatif à l'immigration. Consonant est une ONG basée à Londres visant à travailler avec des migrants, des réfugiés ainsi que des communautés britanniques de longue date, afin d'assurer que ces groupes aient un moyen d'expression concernant les problèmes auxquels ils font face. L'ONG aide chaque année des centaines de personnes à obtenir une protection vis-à-vis de toute persécution, afin qu'elles puissent vivre en sécurité et construire de nouvelles vies.

L'évènement a débuté avec une introduction par le directeur de SALAM DHR Jawad Fairouz, qui a annoncé un projet de création de livret portant sur le processus relatif à l'asile au Royaume-Uni. Gary Mc Indoe, membre de Latitude Law, a effectué une courte présentation de ce processus. Ayshea Azam, membre de Consonant, a proposé un aperçu des audiences pour l'asile et des processus impliqués. L'avocat spécialiste de l'immigration et des droits humains Azhar Iqbal a donné des conseils sur le moment auquel demander l'asile, avec des

informations sur l'accès à l'aide juridique et les documents relatifs demandés. Ceci a été suivi d'informations sur les centres de détention au Royaume-Uni, ainsi que sur les motifs pour lesquels le Bureau de l'intérieur peut faire enfermer des individus. Il a été affirmé que toute personne victime de persécution a le droit à une représentation juridique. Il y a ensuite eu des questions-réponses de la part des intervenants. Les retours sur l'évènement ont été positifs et les personnes y ayant assisté ont noté avoir développé une compréhension bien meilleure de la politique d'immigration au Royaume-Uni et avoir eu accès à de précieux conseils juridiques.

24 février-7 mars 2020 - SALAM DHR a participé à la 43ème session ordinaire du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. SALAM DHR était représenté par 4 délégués: Jawad Fairouz, Drewery Dyke, Ebrahim Sarhan et Mohammed Sultan. À Genève, l'équipe a discuté avec les missions, entre autres, des États-Unis, de l'Estonie, du Mexique et du Royaume-Uni à propos de la situation des droits humains à Bahreïn, et a travaillé avec les partenaires du CESNU et CIVICUS, afin de garantir que la question du Bahreïn ainsi que d'autres liées au Golfe trouvent une réponse dans le cadre des procédures spéciales de l'ONU avec des dialogues interactifs et tout en développant des partenariats avec d'autres organisations, telles que la Commission internationale de juristes (CIJ).

22 mai 2020 – Sayed Yusuf Al Mouhafdha, vice président de SALAM DHR a participé à l'évènement « Au-delà du Covid-19 : un confinement d'une durée de 9 ans pour Bahreïn ». L'évènement a examiné les conditions restrictives à Bahreïn et notamment les manières dont les forces de sécurité bahreïniennes restreignent la liberté de circulation à l'intérieur du pays.

23 Octobre 2020 – SALAM DHR a organisé le webinaire international « Les apatrides Bidounes de Koweït doivent maintenant être en mesure de proclamer « Ana Kuwait (je suis koweïtien) » ». L'évènement a été tenu dans le but de discuter des enjeux pour la communauté Bidoune de Koweït apatride liés aux élections koweïtiennes de décembre

2020. Plusieurs intervenants provenant d'un éventail d'organisations et de milieux ont pris la parole et ont abordé des thèmes allant des points de vue de militants chevronnés à une étude d'un point de vue juridique des lois présentement envisagées.

22 novembre 2020 - SALAM DHR a échangé avec six autres ONG de défense des droits humains dans une téléconférence intitulée: « Les perspectives de déchéance de nationalité à Bahreïn » et diffusée en direct sur Youtube en arabe avec une traduction en anglais. L'évènement a été modéré par le directeur du Bahrain Forum for Human Rights, Baqir Darwish, qui a discuté des politiques de Bahreïn de révocation de la citoyenneté. SALAM DHR a été représenté par la défenseure des droits humains et militante Ebtisam Al Saegh, qui a esquissé les contours des difficultés auxquelles sont confrontés les bahreïniens dont la citoyenneté a été retirée, mais aussi par Mohammed Sultan, qui a donné des informations sur le site web « ana Bahraini » dédié à la documentation et l'archivage de tous les cas de révocation de la citoyenneté bahreïnienne, constituant ainsi une référence pour ceux étudiant le sujet. L'évènement a contribué à une campagne visant à informer sur la révocation de citoyenneté à Bahreïn et à visibiliser cette dernière en fournissant aux victimes de l'apatridie d'origine étatique dans le Golfe un espace de collaboration et de soutien mutuel.

30 novembre 2020 - SALAM DHR a organisé l'évènement « Bahreïn: l'utilisation de la pandémie de Covid-19 pour la persécution religieuse », qui a lancé le rapport du même nom mentionné plus haut. 5 intervenants ont pris part à l'évènement: Zouhair Makhoulf – député tunisien et membre de la direction du Bahrain Forum for Human Rights, Cheikh Hussain Al Akraf – chercheur et récitant islamique, Sayed Abbas Shubbar – chef du comité de SALAM DHR sur les libertés de culte, Gina Rebai – chercheuse au Bahrain Forum for Human Rights, et Nasser Eddine Al Rami – défenseur des droits humains et chercheur en affaires religieuses.

17 décembre 2020 - SALAM DHR a organisé le webinaire intitulé « Bahreïn: responsabilité pour les coupables et réparations pour les victimes ». L'évènement s'est concentré sur les organes de traités sur les droits de l'homme, le cadre de sanctions en lien avec les violations des droits humains dans le contexte de la loi Magnitski, ainsi que sur des perspectives pour des réformes relatives aux droits humains. Diffusé en direct sur Youtube en anglais et en arabe, plusieurs intervenants y ont pris part: Niccolo Figa-Talamnca, Amy Whittle (ancienne stagiaire), Amélie Bamford (ancienne stagiaire), Tara O'Grady ainsi que Sayed Yusuf Al Mouhafdha, vice président de SALAM DHR.

Stages

7 juillet 2020 - SALAM DHR a lancé son [programme international de stages](#) et recruté 20 stagiaires pour défendre les droits humains, la démocratie et le développement durable. La visée du programme est de former des stagiaires capables de plaider auprès de pouvoirs politiques démocratiques dans le but de condamner les violations des droits humains dans le Golfe et d'obtenir des avancées dans ce domaine. SALAM DHR a fourni à ces stagiaires des connaissances en droit international, concernant les organes de traités sur les droits de l'homme, ainsi que les procédures démocratiques au Royaume-Uni, et a recruté 2 stagiaires en plus des 20 autres initiaux dans le but de développer le travail de plaider auprès du Parlement britannique. Dans le cadre du programme, 20 sessions internes ont eu lieu, incluant de nombreux intervenants, dont des experts des droits humains, des femmes et hommes politiques ainsi que des universitaires, dans le but de fournir aux stagiaires des points de vue uniques sur des questions relatives à Bahreïn, à la région du Moyen-Orient, et aux droits humains. Le programme a constitué un succès retentissant et a continué d'étendre sa portée en 2021.

- Le 4 novembre 2019, SALAM DHR a publié un rapport intitulé « [Brexit et Grande-Bretagne: qu'implique le Brexit vis-à-vis de la politique étrangère du Royaume-Uni concernant Bahreïn?](#) », écrit par Ethan Sykes, alors étudiant à l'université de Lancaster et l'un des premiers stagiaires de l'organisation.

- Le 1er novembre 2020, SALAM DHR a publié un rapport intitulé « [Pays du G20 et crise des droits humains à Bahreïn](#) », écrit par Laura da Costa, alors étudiante à l'université de Lancaster.
- Le 5 janvier 2021, SALAM DHR a publié un rapport intitulé « [Promesse vs. action: les problèmes liés à la conformité aux mécanismes des droits humains de l'ONU et la persistance des violations des droits humains à Bahreïn depuis 2015](#) », écrit par Amy Whittle, alors étudiante à l'université de Lancaster.

Articles d'opinion

9 janvier 2020 - SALAM DHR a publié « Organisations bahreïniennes de défense des droits humains: maintenir les peines de morts contre des bahreïniens victimes de torture démontre que le système judiciaire est une tromperie ». Cet article conjoint de SALAM DHR, du Bahrain Forum for Human Rights et du Gulf Institute for Democracy and Human Rights, soutient que l'émission de peines de mort le 8 janvier 2020 montre que les revendications de la part du gouvernement de Bahreïn d'être en conformité avec les recommandations internationales sont fausses. En réalité, un modèle familial continue d'exister : à la suite d'un procès déficient, des individus sont condamnés à mort. Le Comité contre la torture des Nations unies a déclaré qu'un nouveau procès était nécessaire. Celui-ci a eu lieu mais les condamnations ont été confirmées, révélant ainsi des défauts systémiques à l'intérieur du système de justice bahreïni.

18 décembre 2020 - SALAM DHR a publié « Pluralisme religieux et dissimulation du sectarisme: hégémonie et invisibilité chiite à Bahreïn ». L'article soutient qu'à travers la dernière décennie, Bahreïn a activement essayé de réhabiliter son image dans la sphère internationale. Cet effort ne s'est cependant pas accompagné de changements sortant de l'ordre symbolique, la population chiite de Bahreïn restant la cible de politiques sectaires et de discours de haine. De telles politiques ne sont pas simplement discriminatoires; elles participent d'une hégémonie culturelle. Depuis 2011, le gouvernement de Bahreïn a cherché à réguler le leadership de la communauté chiite et cette lourde régulation, aux côtés d'une

image cultivée de tolérance religieuse, s'insère dans le cadre d'une hégémonie visant à invisibiliser la communauté chiite de Bahreïn, ainsi que son mauvais traitement.

Concernant l'avenir

Nos accomplissements de l'année dernière ont réaffirmé la grande importance de la mission de SALAM DHR consistant à promouvoir les droits humains et la démocratie dans le Golfe, ainsi qu'à plaider en faveur des victimes de l'apatridie à travers le monde. Ces succès constituent pour nous une immense source de fierté et nous avons l'intention d'étendre toutes nos activités digitales, régionales et internationales de manière horizontale et verticale à travers l'année prochaine. Notre croissance, notre production et notre capacité à collaborer induisent chez nous un certain optimisme quant aux perspectives futures de SALAM DHR ainsi que les objectifs que nous allons atteindre.



SALAM for Democracy and Human Rights

English: @salam_DHR | **Russian:** @SalamDHR_RU | **Spanish:** @SalamDHR_ES | **Arabic:** @SalamDHR_AR

www.salam-dhr.org | info@salam-dhr.org



Salam_Dhr



SalamDHR1



Salam DHRS